

### Covid-19/ Reconfinement : le point à la Mairie de Montigny-lès-Metz

*Selon les directives du gouvernement, la Mairie assure une continuité de service : l'ensemble des services publics et les établissements scolaires restent ouverts.*

#### **La Mairie de Montigny-lès-Metz reste ouverte**

Les heures d'ouvertures restent inchangées (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). L'ensemble des démarches administratives habituelles restent possibles.

#### **Les équipements accueillant du public fermés**

Tous les équipements sportifs (piscine municipale, gymnases et stades) sont fermés, sauf usages scolaires dûment autorisés.

- Activités « aqua-sport » : à l'issue du confinement l'ensemble des prestations non assurées seront remboursées sur demande auprès de [piscine@montigny-les-metz.fr](mailto:piscine@montigny-les-metz.fr)
- Les clubs amateurs sont également fermés (pas de matchs, d'entraînements ou de rassemblements...).

L'Atelier de Jean-Marie, l'Espace Europa, le Château de Courcelles sont également fermés au public. Tous les événements et animations programmés jusqu'à la fin de l'année sont annulés.

La bibliothèque est fermée mais propose un service de « click&collect » pour vous permettre de continuer à emprunter des livres. Rendez-vous sur le site <http://bib.montigny-les-metz.fr/>

#### **Les écoles et les crèches sont ouvertes**

Les écoles et les crèches (géré par l'association de gestion des multi-accueils) de la Ville sont ouvertes, tout comme le Relais Parents Assistants Maternels.

Compte tenu du protocole sanitaire renforcé dans les écoles, notamment avec le port du masque rendu obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans, **la municipalité distribuera des masques** en tissu (taille enfant) dès la rentrée scolaire ce lundi 02 novembre. **Les directeurs.rices d'école fourniront également les attestations de déplacement** aux responsables légaux.

Le service cantine fonctionnera dans le respect du protocole sanitaire. Concernant l'accueil périscolaire après la classe, il faut contacter directement les associations.

- **Pour les groupes scolaires Pougin et Cressot :**  
Association Loisirs et Culture / 03.87.62.70.96
- **Pour les groupes scolaires Giraud, Marc Sangnier, Saint-Exupéry, Peupion/Les Marronniers :** Association Casi Lorraine / 03.87.65.25.70

## **Le plan COVID seniors réactif**

Les personnes fragiles inscrites seront appelées régulièrement pour garder le lien et répondre à leurs éventuelles demandes. L'ensemble des manifestations, sorties 3<sup>e</sup> âge sont annulés.

Pour toute demande concernant le plan canicule/COVID contactez le 03.87.55.74.44 ou [mairie@montigny-les-metz.fr](mailto:mairie@montigny-les-metz.fr)

## **Les parcs et jardins accessibles**

Les parcs et jardins demeurent ouverts. S'ils sont accessibles à moins d'un kilomètre de votre domicile vous pouvez vous y rendre. Consultez : <https://carte-sortie-confinement.fr/> pour connaître votre zone de déplacement autorisée.

Les attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles à l'Accueil de l'Hôtel de Ville, Mairie de quartier et principaux commerces alimentaires. Vous pouvez également les retrouver sur le site du ministère de l'intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr>

Si le cas le permet, nous vous invitons au maximum d'éviter de vous déplacer et pour contacter la mairie de privilégier le mail [mairie@montigny-les-metz.fr](mailto:mairie@montigny-les-metz.fr) ou le téléphone 03.87.55.74.74

**Nous vous rappelons que les gestes barrières sont plus que jamais de vigueur : distanciation sociale, masque obligatoire, le laver les mains au gel hydro alcoolique dès l'entrée dans les services publics.**

↳ **Contact presse** | Émilien Cunat | 07.60.16.86.90 | 03.87.55.74.25  
[emilien.cunat@montigny-les-metz.fr](mailto:emilien.cunat@montigny-les-metz.fr)